

ABONNEMENT.

Sommaire : 30 fr. Un an... 16 Six mois... 8

Poste :

Un an... 35 fr. Six mois... 18 Trois mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires. A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A. EWIG, Rue Fiechter, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 40 c. Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAYAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 9.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

29 Juillet 1880.

Chronique générale.

AFFAIRE DE CHERBOURG.

Nous avons des détails complémentaires sur le conseil des ministres d'avant-hier. La discussion a été plus qu'anémique ; à un moment elle s'est même fort envenimée.

Deux opinions étaient en présence : L'une était qu'il fallait donner satisfaction aux autorités municipale et administrative en mettant en disponibilité l'amiral Ribourt, afin d'éviter que le Président de la République trouvât la ville de Cherbourg sans municipalité et fût exposé à une manifestation désagréable de la part des habitants qui ont pris parti pour la municipalité.

L'autre opinion était qu'en sacrifiant l'amiral Ribourt on exposait le Président de la République à recevoir de la flotte un accueil très-froid et à une manifestation hostile de la part des habitants, et on dit qu'ils sont fort nombreux, qui se sont prononcés pour l'amiral Ribourt.

Entre ces deux opinions, l'amiral Jauréguiberry, avec une certaine violence, s'est retranché derrière la question de droit pure, en déclarant que si le conseil passait outre, il se retirerait immédiatement, laissant à son successeur la responsabilité d'une pareille mesure.

La question de droit soulevée par le ministre de la marine est que, en vertu du décret sur les préséances, l'amiral Ribourt ne devait ni ne pouvait, sous aucun prétexte, aller saluer les autorités administrative et municipale, aucune d'elles n'ayant rang hiérarchique supérieur à l'amiral.

Aussi, malgré la discussion violente et les tiraillements, le ministre de la marine a eu gain de cause, et nous sommes en mesure de pouvoir affirmer que, malgré tout ce qui

a été dit par les journaux officieux, le conseil des ministres n'a pris aucune décision et n'a même pas agité la question du remplacement de l'amiral Ribourt au 27 août « par suite d'une promotion dans l'état-major de la flotte », par la raison toute simple que ce remplacement est de droit.

Pour terminer ces informations, nous ajouterons que le rapport de l'amiral Ribourt au ministre de la marine, communiqué avant-hier au conseil, a vivement frappé M. Grévy par sa netteté et sa simplicité.

Il ressort de ce rapport que l'amiral n'a connu l'incident que plusieurs heures après la cérémonie, ce dont il s'est profondément ému, surtout en pensant que la municipalité avait voulu profiter d'un jour de fête patriotique pour faire éclater une antipathie déjà ancienne et connue.

Le Congrès ouvrier collectiviste et révolutionnaire a terminé ses travaux à Paris. Sa dernière séance a été levée aux cris de : « Vive la Révolution sociale ! » Avant-hier s'est ouvert, à Marseille, le Congrès ouvrier régional. L'anarchie tient ses Grands-Jours et promène en France le tribunal suprême qui doit prononcer sur les destinées de la société.

La dernière acclamation qui a retenti à la salle de l'Alhambra résume toutes les délibérations du Congrès. La Révolution sociale y a été votée sous toutes les formes : propriété, famille, pouvoir, tout y a été bouleversé. Au nom du prolétariat, on a déclaré que la propriété devait être collective, que l'ouvrier devait être un associé et non un salarié ; — au nom des droits de la femme, on a proclamé son affranchissement économique et politique, et surtout son affranchissement dans le mariage.

L'union libre, c'est-à-dire la promiscuité, doit remplacer le lien légal qui implique encore un frein et des devoirs. Quant aux enfants, leur sort n'a pas été réglé d'une manière bien précise ; ils seront sans doute confiés à l'Etat, c'est-à-dire à l'hospice, comme les bâtarde de Rousseau.

C'est le programme de la future Commune révolutionnaire.

Les journaux officieux, depuis le Journal des Débats jusqu'au Soir, exercent leur verve à tourner en ridicule les résolutions du Congrès, comme si nous n'avions jamais vu ces utopies menacer l'existence de la société, comme si les journées de Juin 1848 et la Commune de 1871 n'étaient pas des réalités.

Nous ne sommes plus séparés que par quelques jours de la date du 4^e août. A mesure que cette échéance électorale approche, la presse opportuniste et ministérielle, qui semblait d'abord la voir venir avec une sorte d'indifférence confiante, élève la voix et multiplie les objurgations aux électeurs. En même temps, elle varie sa méthode. Appliquée, naguère encore, à combattre les mauvais choix, les entraînements, les actes d'indiscipline des comités ultra-radicaux, elle passe aujourd'hui l'éponge sur toutes ces « causes de division » ou, du moins, n'en parle presque plus. C'est qu'un péril nouveau fait oublier le péril d'hier, comme un clou chasse l'autre, et que si, entre gens certains de la victoire, on peut bien se disputer beaucoup et s'excommunier un peu, ceci n'est plus de saison quand la victoire est sérieusement compromise.

Or, la victoire des républicains, aux élections du 4^e août, devient de moins en moins certaine. Le mouvement de résistance, d'opposition à la politique courante, prend chaque jour, dans le pays, plus d'ampleur et des formes plus apparentes. Les divagations menaçantes des congrès socialistes sont venues contribuer en dernier lieu à précipiter, à accentuer ce mouvement, et chose singulière, dont peut-être il ne se doute pas, M. Constans a été, dans la circonstance, l'actif collaborateur des congressistes. Quand on a su que non-seulement il refusait ou de les poursuivre ou, tout au moins, de dissoudre leurs réunions, mais encore « qu'il n'y attachait aucune importance », l'opinion a jugé la situation comme tout à fait grave, puisqu'aux revendications révolutionnaires, si

audacieuses et si implacables, venait s'ajouter l'abandon ou l'aveuglement du pouvoir.

Le Mot d'Ordre donne sur les doigts du plus flagorneur des sous-secrétaires d'Etat, M. Daniel Wilson :

« Dimanche soir, un banquet a été donné à Tours, à l'occasion des fêtes de Rabelais, sous la présidence de M. le député Rivière. Echauffé sans doute par quelque copieuse libation, M. Wilson, assure-t-on, répondant au toast de M. Rivière, aurait, en passant, célébré M. Galliffet, présent au banquet, comme l'un des généraux « les plus sympathiques à la République. »

« Si M. Wilson, pour faire sa cour à M. Gambetta, a réellement prononcé ces paroles étonnantes, il faut avouer que M. Wilson pousse le culte de la flatterie bien loin.

« M. Galliffet sympathique aux républicains, lui, le fâsilleur sans pitié de la semaine sanglante, lui, le massacreur odieusement fantaisiste pour qui l'histoire n'aura pas assez de flétrissures ?

« M. Wilson a perdu une jolie occasion de réfléchir et de se faire. »

Voilà une botte bien portée ; et celle-là M. Wilson ne la lâchera pas.

Un fait très-grave, qui révèle les progrès accomplis dans les rangs de notre armée par la démoralisation républicaine, vient de se produire à Auch à l'occasion de la distribution des drapeaux. Il est ainsi dénoncé par une dépêche adressée au Petit-Marseillais :

« Dimanche matin, devant toutes les autorités civiles, a eu lieu la remise des drapeaux aux troupes de la garnison. Le colonel du 44^e chasseurs a prononcé une allocution très-patriotique terminée par le cri de : Vive la République !

« Le colonel du 88^e de ligne a remis le drapeau sans prononcer un seul mot.

FEUILLETON DE L'ECHO SAUMUROIS.

L'ORPHELINE DU 41^e

(Suite.)

Je me consacre à l'éducation de mon fils. Il ne sera pas gâté, si je le puis. Le pourrais-je ? Les officiers du 41^e, en garnison à Brest, le voient souvent — Savors est près de Brest — et, sous de celer enfant, ils me le perdent. Le colonel, à lui seul, est désolant. Il veut faire un militaire du petit homme à papa. L'état plaît à René parce qu'on a des canons, des sabres, des fusils et des gibernes. Du haut en bas des escaliers du château, le clair sonne et les tambours battent au champ. Du salon au grenier, les armées de bois et de carton manœuvrent. René-Louis-Néréis-Edouard a bonne mine à cheval. Le gouvernement a l'œil sur lui ; son avancement est rapide ; il ne lanterné pas en grade. De galons en étoiles, il est déjà général : cela promet.

Le colonel, pour se faire bien voir de son général, déchire les alphabets, compose sa semaine de jeudis et de dimanches, et le comble de bonbons comme me comblait mon pauvre bon parrain Derrier.

Au premier de l'an, ce sont des envois de bâtons

de sucre de pommes de la grosseur de piliers de cathédrale ; à Pâques, d'œufs que poules ne pondent ; en avril, de poissons décarémés ; journallement, de mirtilons, de flûtes, de flûtes qui opèrent des cures merveilleuses sur les sourds.

René, quand le colonel entre, ne dit pas : bonjour ! mais : qu'apportes-tu, conserit ? qu'il prononce « tonscri ». Et mon fils fouille les poches de son tonscri. Je gronde le général et on me gronde de le gronder. Le général fait son devoir. Il passe la revue.

Dans une revue, il s'empara d'un paquet ficelé. — A moi ! cria-t-il. — Ceci, mon général, est à maman. — Madame de Savors, reprit le colonel, le directeur de la poste m'a remis ce papier, sale, noir, froissé comme si on l'avait caché sous des vêtements malpropres. Sa suscription porte : Mademoiselle Hélène David, Alger, rue Bab-Azoun, 41^e régiment de ligne (France, suivre).

Intriguée, je dénouai la ficelle du paquet et ouvris le papier. Il enveloppait un collier de perles fines. Ni billet ni lettre ne l'accompagnaient.

— Qui me fait ce cadeau ?... Voyons ! c'est vous, colonel ?

— Madame, un colonel, pas plus qu'un lieutenant à douze cents francs d'appointement, sans faire de folies, n'achète de château sur ses économies, hors le troisième acte de la Dame blanche,

encore faut-il que la dame blanche les prête. Je me connais en perles, ce collier vaut un château. Vous tremblez, madame ?

— Te trouves-tu mal, Hélène ? — Maurice, ce collier appartient à Néréisse ! — A Néréisse ?

— Un jour que je lui disais de m'écrire, elle me dit : Si je suis au désert, ce me sera impossible, mais je pourrai te faire parvenir un bijou pour te faire savoir que j'existe et que je désire te voir. C'est son collier. Elle me demande. Maurice, je pars.

— Maintenant ! Qu'est-ce qui te prouve que ces perles soient un appel ? écris, au moins pour t'en assurer.

— Je n'ai pas son adresse. — Informe-toi à Alger où tu as des amis.

J'écrivis le jour même aux bureaux arabes et français, à des marchands et aux bourgeois qui avaient eu des relations avec Ben-Messaoud. Les réponses furent contradictoires.

Le bureau arabe disait : El-Méram, à Tiaret, frontière du petit désert. Le bureau français, à Oran ou Tlemcen. Les marchands à Laghouat, les bourgeois à Mascara.

— A Alger, le juif Estef de la rue du Divan, qui communique avec Ben-Messaoud en tous lieux, me découvrira la retraite de Mohamed, car Mohamed, un révolté, se caché, et Estef ne me le révélera pas

par lettre.

— Tu veux donc revoir Néréisse ? Elle te tient au cœur. Allons ! partons à la recherche romanesque de ta houri.

Je sautai au cou de mon bon mari, puis tout à coup :

— Et René ! est-ce mal de me séparer de lui ? — René, comme moi, jugeant de ton amour de mère à ton amitié pour ton amie, te dit : Non.

XLIV

Je confiai notre fils à madame Merrey. Il était bien confié. Nous nous embarquâmes tranquilles.

A Alger, je fus prier aux tombeaux de mon père et du colonel. On en avait eu soin. Les régiments l'entretenaient. Le marbre était poli, les rosiers écussonnés, une couronne d'immortelles pendait à la croix de fer.

Nous commencâmes après nos recherches. La ville avait subi des transformations. Le quartier Mustapha était refait, l'habitation de Mohamed jetée à bas, les jardins morcelés, revendus ; sur l'emplacement on avait bâti des maisons de pierres et des magasins de chanvre.

Je me rendis rue du Divan. Estef ne demeurait plus à Alger, il habitait Oran.

— Allons à Oran, dit Maurice.

A Oran, autre déception. Estef était à Tlemcen. — En route pour Tlemcen ! dit Maurice.

» Pendant le défilé des troupes, le colonel du 14^e chasseurs a été l'objet d'une ovation enthousiaste de la part de la population. Il s'est placé en face du préfet et non en face du général.

» Le général, furieux, s'est lancé sur lui au galop, avant la fin du défilé, et, publiquement, lui a infligé huit jours d'arrêt. La population a répliqué en criant : Vive le colonel !

» On signe en ville une pétition pour féliciter le colonel. »

De nouvelles instructions viennent d'être envoyées à tous les préfets pour faire surveiller les cercles d'ouvriers et d'apprentis qui sont dirigés par des membres du clergé.

Le ministre de l'intérieur, accablé de demandes incessantes des députés et des sénateurs pour les parents et les protégés de leurs électeurs, vient de s'entendre avec le ministre des finances, qui peut disposer en ce moment d'un assez grand nombre de places.

Dimanche prochain va avoir lieu le renouvellement partiel des conseils généraux de France. 4,412 conseillers se retirent, conformément à la loi. Sur ce nombre, 668 sont des républicains et 744 des conseillers généraux représentant l'opposition.

L'Académie des Sciences vient de recevoir, relativement à l'établissement du chemin de fer à ciel ouvert entre l'Angleterre et la France, de nouveaux documents qui font ressortir avec précision la facilité d'exécution et la solidité des constructions destinées à supporter le tablier de la voie ferrée.

On nous rapporte que le ministre de l'intérieur s'est ému des voyages que fait le prince Napoléon avec ses deux fils en France.

Craignant qu'il ne s'agisse de conspirations contre la République, M. Constans aurait donné des ordres pour que le prince fût suivi de près et consciencieusement espionné par des agents de la police secrète.

LES RÉDUCTIONS D'IMPOTS De la République.

Le gouvernement fait publier pompeusement qu'à la fin de 1884, on aura réduit les impôts de 307 millions.

Ce que l'administration se garde bien de dire, c'est que nous paierions au moins QUATORZE CENTS MILLIONS de plus qu'en 1869 si on n'avait pas opéré ces réductions d'impôts.

Ce que l'on ne dit pas, c'est qu'après ces dégrèvements, nous paierions au moins ONZE CENTS MILLIONS de plus qu'en 1866, quoique les suites de la guerre et de

la Commune n'entraînent qu'une dépense annuelle de 450 millions.

Et si les promesses de M. Thiers avaient été tenues, sur les 450 millions de la guerre et de la Commune, plus de la moitié de ces dettes seraient éteintes à l'heure actuelle.

Ce qu'il importe aussi de mettre sous les yeux du pays, ce sont les emprunts votés depuis trois ans :

En 1878,	450 millions.
En 1879,	460 —
En 1880,	645 —
En 1881,	724 —

Total, 2,246 millions.

Soit, DEUX MILLIARDS DEUX CENT QUARANTE-SIX MILLIONS.

Nous comprenons, dans le chiffre de l'emprunt de 1881, les 432 MILLIONS dissimulés qu'à découverts M. Haentjens.

N'oublions pas les chiffres cités récemment par M. Haentjens à la tribune :

Budget proposé en 1869 : 2 milliards 452 millions ;

Budget de 1881 : 3 milliards 775 millions (avec 450 millions de crédits supplémentaires probables).

Les feuilles opportunistes sont vraiment bien imprudentes d'appeler l'attention du public sur des finances ainsi conduites.

Nous n'ajouterons qu'un mot : Le vrai criterium de l'impôt, la balance loyale du dégrèvement, c'est le budget des dépenses.

Or, depuis 1878, le budget des dépenses a-t-il diminué d'un centime ?

Non.
Les contribuables payent-ils aujourd'hui un sou de moins qu'il y a huit ans ?

Encore une fois, non.
Dès lors, qu'on cesse de nous parler des fameux dégrèvements.

Etranger.

On lit dans le *Golos* du 25 juillet :

« Quoi que l'on dise, et quoi que l'on fasse pour en différer la solution, la question d'Orient n'est pas moins entrée dans sa phase définitive, et l'on peut dire sans exagération que c'est le commencement de la fin. »

» La démonstration navale aura lieu parce que la Porte ne se départira pas de sa politique habituelle, en cherchant à sortir des difficultés actuelles par une porte bâtarde. C'est précisément cette porte qu'il faut condamner, en faisant entendre au gouvernement turc que la période des négociations et des compromis est à jamais passée.

» Il est vraiment regrettable que les grandes puissances n'aient pas décidé en même temps que leurs escadres opéreraient une descente sur les côtes de la Turquie dans le cas où la Porte ottomane chercherait à traîner les choses en longueur. »

RUSSIE. — Les journaux russes annoncent de grands désastres par l'invasion de sauterelles et d'autres insectes dans le sud de la Russie. Une étendue de plaine de 400

kilomètres a été dévastée dans le district de Rasachs. Plus de 50,000 hommes ont été employés au déblai et ont relevé plus de 8,000 kilogrammes de sauterelles. Sur la ligne ferrée de Tiflis à Poti, la voie a été si couverte, que les trains ont été arrêtés.

Le *Viednost* dit que les steppes du Don ont vu toute végétation disparaître, comme si le feu y avait passé.

Quatre compagnies d'infanterie sont employées à combattre le fléau dans le district d'Odessa.

Le mal n'est pas confiné dans le sud, et déjà, vers le milieu de juin, de grands nuages de sauterelles ont passé sur Moscou, à une hauteur de 25 à 30 mètres.

Chronique militaire.

L'Armée française fait, au sujet de l'ordre rendu par M. l'intendant général Roux, du 11^e corps d'armée, à l'occasion de l'incident du 14 juillet, les réflexions suivantes :

« Nous constatons avec une vive satisfaction que les termes de l'ordre du jour de M. l'intendant général Roux avaient été complètement dénaturés et qu'il ne saurait plus être question de répression sévère envers un fonctionnaire distingué, dont, nous le savons, les services à la Délégation de Tours et de Bordeaux ne sont pas oubliés au ministère de la guerre. »

» A cette époque, M. Roux a fait preuve de trop de dévouement pour qu'on puisse le présenter comme un ennemi de nos institutions. C'est du reste un enfant de Metz, où son père a longtemps rempli les fonctions d'intendant militaire de la Division ; de plus, ses sentiments libéraux sont connus de tous ses compatriotes. »

Voici, d'après l'Armée française, quel serait le véritable texte de l'ordre du jour inexactement reproduit par le *Phare de la Loire* :

« Tous les hommes, gradés et autres, qui ont pris part aux désordres, seront privés du port du sabre pendant un mois, à partir du 15 juillet. »

» La privation d'une arme qu'ils portaient le jour où la faute a été commise aura pour effet de graver dans la mémoire des ouvriers d'administration que, du moment que l'on revêt un uniforme et qu'on a une arme à son côté, on n'a pas le droit d'agir comme si l'on portait un vêtement civil ; l'entrée au service crée des devoirs particuliers. Les ouvriers d'administration sont soldats. Ils doivent donc être animés d'un aussi bon esprit que leurs camarades des régiments. Ils devraient même avoir une meilleure attitude, car leur instruction est une raison pour qu'ils se conduisent mieux. »

» Le présent ordre sera lu demain à l'appel de onze heures. »

Voici la décision que vient de prendre le ministre de la guerre relativement aux régiments de cuirassiers et de dragons.

Les 12 régiments de cuirassiers actuellement existants vont être réduits à 5. — Au

contraire, les dragons vont être augmentés de 12 régiments.

Le *Figaro* dit que le général Farre a l'intention de continuer la tournée d'inspection des places militaires commencée par le général Gresley.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Scrutin du 1^{er} Août 1880.

Candidats conservateurs pour l'arrondissement de Saumur.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Saumur (Nord-Est).

M. BRUAS, conseiller sortant, vice-président du Conseil général.

Montreuil-Bellay.

M. GIGOT, conseiller sortant.

Vihiers.

M. le comte HECTOR, maire de Montilliers.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.

Canton de Saumur (Sud).

M. FÉLIX GAUDAIS, propriétaire à Turquant ;

M. DE NEUVILLE, conseiller municipal à Saint-Florent.

Saumur (Nord-Ouest).

M. EMILE BOUTIN-DESIGNES, négociant, maire des Rosiers.

Doud.

M. GUICHOUX, conseiller sortant.

Genes.

M. U. PRIOU-CAILLEAU, expert à Grézillé.

UN HOMME QUI RÊVE TOUT ÉVEILLÉ !!!

..... Est-ce tout de même bien possible que je sois candidat au Conseil d'arrondissement, moi, Lefé, maire de Montsoreau ? C'est à n'y pas croire ! J'avais bien rêvé les honneurs, depuis que je suis si fréquemment en relation avec les gros bonnets de la République. J'ai mis ma signature sur tant de bandes à l'adresse de la Sous-Préfecture ! Mon nom a été tant imprimé dans les journaux, tant proclamé dans les tribunaux !... Il ne devait pas être dit que je resterais simplement maire de campagne, comme tant de mes obscurs collègues. Il est vrai que je n'ai pas toujours été républicain, mes intérêts s'y opposaient ; il est vrai encore que je ne suis pas fort en orthographe ni en lecture. N'importe ! Ils m'ont dit que tout cela n'y faisait rien, et que je passerais d'emblée, dès lors que mon nom serait sur l'affiche aux trois couleurs.

A Tlemcen, nous descendîmes à l'hôtel du Soleil d'or, tenu par un Français, ex-marmiton d'un restaurant à dix-neuf sous à Paris. L'ex-marmiton, savait où logeait Estef et nous donna son adresse. L'insaisissable juif nous accueillit avec défiance. De l'argent lui délia la langue. Il ignorait ce qu'était devenu Ben-Messaoud, mais nous apprit qu'El-Méraïm, le maître de Néréisse, avait sa smalah à Sidi-Bou-Médine, village arabe, dont la résidence est interdite aux Français, à cause de la belle mosquée qui renferme le tombeau du saint marabout de ce nom. Ce chef était en négociation avec les autorités de Tlemcen. Rendu à l'aman, il se soumettait, à condition qu'on concéderait des lots de terrain à sa tribu, qu'il garderait ses armes, et que les prisonniers seraient élargis. Les autorités françaises le trouvaient imprudent, mais son influence sur les indigènes les contraignait à le ménager.

Fort de ces renseignements, Maurice demanda au commissaire civil une mission quelconque qui pût lui servir d'introduction près d'El-Méraïm.

M. Jordant, avec beaucoup d'obligeance, lui en fit une et le chargea même de débattre quelques articles du traité. Mon mari muni de pouvoirs officiels, nous étions sûrs que le chef rebelle nous recevrait, faveur qu'il aurait bien pu refuser à de simples particuliers.

Nous nous mîmes en route pour Sidi-Bou-Médine

sur le champ. Il m'était impossible de rester à l'hôtel et savoir Néréisse rien qu'à une vingtaine de lieues de moi. Nous brûlâmes la distance. A Sidi-Bou-Médine, on nous indiqua la demeure d'El-Méraïm, qui était la propriété d'un riche Marocain, conducteur de caravane.

Nous frappâmes le lourd marteau d'airain de la porte. Un Bédouin, à moitié nu, membré comme l'hercule Farnèse et bruni comme un bronze florentin, sembla sortir de terre pour nous barrer la porte. Maurice exhiba sa lettre d'introduction. Le cachet rouge fut un « sésame. » Le Bédouin le baisa avec fétichisme et nous ouvrit. Nous traversâmes les jardins ornés de fontaines et de vasques de marbre, au centre desquels s'élevait une délicieuse construction du style arabe le plus pur, le plus léger, le plus hardi. Des galeries semi-circulaires, soutenues et bordées de colonnes reliées par des arcades ogivales, enrichies de trèfles et d'arabesques déliées, évidées et découpées à jour, formaient un cloître à l'entour. Un bourdonnement de voix parlait d'une immense terrasse au fond des jardins. On parlait, on chantait : Maurice ralentit le pas pour écouter le derbouka et nous saisîmes les paroles du poème d'El-Kadour :

Courbé sur ta cavale,
Ferme sur l'étrier,
En bravant la rafale
Mon hardi cavalier,
Avec ardeur, audace,

Tu dévores l'espace,
Sans y laisser de trace,
Comme un brûlant éclair ;
N'ayant, dans la nuit sombre,
Pour en dissiper l'ombre,
Que le feu rouge et sombre
Des sabots de Méklair.

Vole à travers la plaine,
Fils de Ben-Medfidja,
Près de ta souveraine,
La fière Kadidja,
Brune aux yeux de gazelle,
Qui t'attend, qui t'appelle
Depuis qu'une étincelle
De ton ardent amour,
Illuminant son âme,
Dans un regard de femme
Mit ce mot qui t'enflamme :
Viens !... je t'aime, El-Kadour.

L'ombre fuit... et l'aurore,
Opalant ses lueurs
Sur la montagne, dore
Nos amandiers en fleurs.
El-Kadour, le temps presse,
Redouble de vitesse,
Car ton enchantresse,
Au douar d'Aguilah,
Dès que tu vas paraître,
Te choisit pour maître
Et se fait reconnaître
Reine de ta smalah.

La chanteuse (le timbre était féminin) se tut. Les sgarits des femmes arabes éclairèrent vifs et joyeux.

— La smalah du maître ! dit le Bédouin inquiet de notre arrêt : Viens, Français.

Nous le suivîmes et il nous introduisit dans une

salle basse où El-Méraïm fumait.

Il est au-dessous de la dignité arabe de s'étonner de quoi que ce soit, fût-ce de la chute du soleil ou de l'ascension de la terre vers la lune. C'était écrit ! c'est arrivé !

El-Méraïm nous reçut de l'air d'un homme qui nous attendait. Je le trouvai beau de visage, noble de manières, un vrai prince arabe. J'aurais bien voulu le questionner sur Néréisse et lui demander à la voir, mais je n'osais pas, parce qu'il me regardait comme pour m'examiner, ce qui était déconcertant ; puis j'étais si saisie à la pensée que j'avais devant moi le mari de Néréisse, que le cœur m'en battait à me forcer au silence.

Maurice lui exposa l'affaire dont le bureau civil l'avait chargé. Je ne saurais définir l'expression de la physionomie d'El-Méraïm à la lecture d'un des articles qui lui signifiait de rendre ses armes.

— Rendre nos armes ! s'écria-t-il, mais vous coupez les ongles au tigre, vous ôtez l'honneur à l'homme. Sans armes ! un Caïd sans armes ! Tu es fou ! sidi de Savors ?

— Quand nous vous les laissons, vous vous en servez contre nous, dit doucement Maurice. Voilà bien des fois que tu manques à ta parole et à tes serments.

— Ce que la force arrache ne s'inscrit pas à la page des dettes sacrées de moslem. J'ai signé la paix...

Il faut tout de même que j'aie des capacités pour que des gens si haut placés soient venus à moi, me supplier de devenir candidat, disant que la République avait besoin de gens sérieux, dévoués, intelligents, d'hommes gagnant l'habitant des campagnes; que pour gagner l'habitant des campagnes, que les électeurs seraient fiers de me donner leurs voix... etc. Cela prouve que tout le bruit qu'ont fait les hommes pour me déconsidérer dans ces derniers temps, provenait tout simplement de la terreur que j'inspirais déjà aux conservateurs; et je ne m'étais pas trompé, un jour qu'au tribunal, l'avocat qui me défendait — sans me connaître — après avoir, ma foi, crânement parlé à mon sujet, ayant demandé à son voisin si j'étais présent, celui-ci me montra, et mon défenseur me regardant avec un sourire d'ébahissement: «Tiens, que je me dis, il ne s'attendait pas à trouver tant de fermeté et d'esprit dans un campagnard en blouse et en bonnet de coton gris.» (Il faisait ce jour-là un froid de loup qui m'obligeait à couvrir mon crâne dégarni.)

Quoi qu'il en soit, je suis candidat au Conseil d'arrondissement; et je dois vraiment de la reconnaissance à ces chers noyers, qui m'ont fait connaître au loin... et aussi à ce bon Monseigneur l'Evêque d'Angers qui nous a fait obtenir cinq mille francs pour l'école des filles, sans parler d'une certaine petite lettre qu'il a bien voulu écrire, dans le temps, pour me tirer d'une affaire... Mais, tout cela, c'est de l'histoire ancienne, comme dit notre instituteur.

Si j'allais tomber conseiller d'arrondissement, moi Lefé, maire de Montsoreau!... Je n'ose pas y penser... et je ne dors plus, depuis que ces messieurs m'ont fait une offre si honorable. Quel air de prospérité je répandrais sur tout le pays! *Primo*: Je pourrais, m'ont-ils dit, exempter tous mes électeurs, sans exception, de tout impôt quelconque. Jugez si je ne suis pas assuré de leurs voix! *Secundo*: Voyez-vous, mes amis, ce magnifique pont en fil fer sur la Loire! C'est moi, Lefé, qui va le commander, sans qu'il en coûte un liard à la commune, et mes électeurs ne paieront point non plus pour passer dessus. Et puis, ils m'ont fait entendre que Montsoreau ne tardera pas à devenir chef-lieu de canton, ville, capitale, qu'il Que, par le moyen des octrois, la commune deviendra puissamment riche; qu'il y aura du gaz, de la troupe, un spectacle, des foires et marchés, des concours, des congrès, etc., etc., et que moi, Lefé, je serai à la tête de tout cela! Qu'est-ce qui m'empêchera, pour lors, de me lancer dans les hautes places, de devenir préfet, peut-être député... sénateur, qui sait? Quel avenir! Ah! Lefé, eusses-tu cru à tant de gloire? Et que la républicaine est une bonne chose!

A cet endroit de son monologue, notre homme, écrasé sous le poids de sa félicité, perd l'équilibre. Une chute en pleine terre labourée le ramène douloirement à la sensation de la réalité. Il s'aperçoit, hélas! qu'il a rêvé tout éveillé et qu'absorbé dans sa bienheureuse vision il a planté ses choux la tête en bas! — Maudites soient les élections,

fait-il en se retournant... elles me feront perdre la tête... Au diable le Conseil d'arrondissement!

Les conseils municipaux de Maine-et-Loire se réuniront le 8 août prochain, en session ordinaire. Cette session pourra durer 10 jours; elle sera close le 17 août.

Les conseils s'occuperont de tous les objets d'intérêt communal et sur lesquels les maires jugeront à propos d'appeler leur attention, et généralement de toutes les matières rentrant dans leurs attributions.

M. Roulet, procureur de la République à Niort, est nommé procureur de la République au Mans.

Sont nommés: substitut à Baugé, M. Benoît, avocat; substitut à Segré, M. Allouneau, avocat; substitut à Loudun, M. Brunet, substitut à La Châtre.

NIORT.

La remise du drapeau au 11^e régiment de cuirassiers a eu lieu, à Niort, dimanche dernier, à midi et demi, sur la place de la Brèche.

A cette occasion, M. le général Pierre a passé en revue la gendarmerie et les troupes de la garnison.

Alignés sur deux rangs, les cavaliers, dont le casque et la cuirasse reflétaient les rayons du soleil, produisaient un effet des plus imposants.

M. le général a fait la remise de la croix d'officier de la Légion-d'Honneur à M. le colonel Archambaud, qui décidément reste à Niort, à la tête du 11^e cuirassiers. Ensuite, ce dernier a lui-même décoré de la croix d'honneur un lieutenant, et de la médaille militaire un brigadier de son régiment.

Quelques hommes du corps d'élite de gendarmerie ont aussi été décorés, notamment M. Bonnet (Jean-Charles), maréchal-des-logis à Secondigny (26 ans de service, 8 campagnes), qui a reçu la croix de la Légion-d'Honneur.

Entre autres airs, la musique du régiment a joué la *Marseillaise*, mais sans entrain; on eût dit un air lugubre et funèbre. Est-ce un présage?

Tout s'est du reste passé dans le plus grand calme; on n'a pas entendu un seul cri.

Le soir, à 9 heures, nous avons vu défiler la retraite. Quelques brillards précédèrent la musique, en hurlant: « Ces féroces soldats... » C'était peu flatteur pour les représentants de notre armée. Nous ne croyons pas, en effet, dit la *Revue de l'Ouest*, que ces expressions sonnent agréablement aux oreilles du 11^e cuirassiers. Mais nous sommes à une époque où il faut subir, et subir quand même, bien des choses au nom de la liberté et du sang impur!

Notre confrère de Niort, le *Poitou*, vient de recevoir assignation à comparaître, demain vendredi, à l'audience du tribunal de police correctionnelle de Niort.

Il est prévenu d'avoir, sans autorisation, publié, le 14 juillet dernier, les dessins représentant les têtes des principales victimes de l'émeute du 14 juillet 1789.

NANTES.

On lit dans l'*Union bretonne*:

« Lundi soir, un peu avant dix heures, les habitants de la rue Barrière-de-Couëron, à Nantes, ont été mis en grand émoi par les cris répétés: A la garde! à l'assassin! Malheureusement, ce n'était point là des cris comme il s'en produit quelquefois pour mettre en fuite des malfaiteurs; c'était trop une réalité. En effet, trois hommes venaient d'être frappés de coups de couteau, dont l'un mortellement.

Voici les faits tels qu'ils sont racontés par les témoins:

« Vers neuf heures et demie, trois individus d'origine espagnole sont entrés chez la dame Thouroude, logeuse, qui habite la maison portant le n° 44, et se font servir une chopine de vin; ils ont déposé sur la table 30 centimes, que la jeune Thouroude, âgée de 14 ans, voulait prendre pour les remettre à sa mère. Ces hommes s'y opposèrent en prenant cette enfant par la taille. Sa mère lui dit alors de n'y point faire attention et de monter se coucher. Ce qui eut lieu.

« La femme Thouroude, en descendant l'escalier qui se trouve dans la buvette, fut elle-même l'objet d'attaques de ces hommes. Elle se dégagea; mais, à ce moment, elle vit briller la lame d'un couteau: elle se baissa et ne fut pas frappée. La colère décuplant sa force, elle prit à bras-le-corps un de ces forcenés, qu'elle jeta dehors; les deux autres sortirent; la dame Thouroude put fermer sa porte.

« Mais, à ce moment, trois des logeurs de la maison se présentèrent pour entrer; sans aucune provocation, ces trois hommes ont été frappés de coups de couteau. Le sieur Gicquel, âgé de 26 ans, paveur, a été le plus maltraité; il lui a été fait cinq blessures, dont une dans le ventre tellement grande que ses intestins sortaient par-dessus ses vêtements. Les sieurs Thomas et Rondet ont été également blessés, mais fort heureusement moins gravement.

« Au bruit, une brigade de police est arrivée promptement, et chaque agent s'est empressé de faire son devoir. Des secours ont été donnés aux blessés; Gicquel a été transporté sur un brancard à l'hospice, où il a succombé dans la matinée.

« Deux des assassins ont été arrêtés dans la nuit, et le troisième mardi matin. Un couteau ensanglanté a été trouvé rue d'Erilon.

« Après l'interrogatoire qui a eu lieu chez M. le commissaire du 1^{er} arrondissement, ces trois malfaiteurs ont été écroués à la maison d'arrêt. »

A Saint-Père-en-Retz, le 14 juillet, les radicaux n'ont pas trouvé une femme pour représenter Marianne; ils ont dû confier ce rôle à un garçon épicière; la République tombe dans la méla...asse.

Dimanche dernier, dit l'*Indépendance bretonne*, la *Marseillaise* a été accueillie à Saint-Brieuc par des bordées de sifflets qui ont tellement démonté les hurleurs que ceux-ci ont arrêté net le chant révolutionnaire.

Un banc de sardines s'est jeté ces jours derniers dans la baie de Noirmoutiers, et la pêche de ce poisson, que l'on rencontre si rarement dans ces parages, y est devenue des plus abondantes. On écrit de Pornic au *Phare de la Loire* que trois à quatre cents bateaux pêcheurs évoluent en ce moment dans la baie.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, le 28 juillet.

Le marché est toujours nerveux. Les cours manquent, par suite de stabilité; et cependant, il faut reconnaître que les impressions et les dispositions sont aujourd'hui meilleures. On persiste également à craindre une certaine cherté de l'argent en liquidation.

Notre 5 0/0 s'arrête à 119.05. L'Italien est à 74.90. Le Florin d'or 4 0/0 d'Autriche est à 74.90. A l'approche de la clôture, il s'est produit quelques réalisations.

Nos valeurs de crédit sont fermes, notamment la Banque d'escompte et la Banque hypothécaire. La Société générale française de Crédit enregistre d'excellentes demandes sur le marché du comptant.

Le délai pendant lequel cette Société délivre, au prix net de 420 fr., des Bons privilégiés de l'Assurance financière, expire samedi prochain, le 31 juillet. Les capitalistes ont donc intérêt à envoyer immédiatement leurs demandes.

Les obligations des Chemins de fer brésiliens sont bien tenues à 472.75. C'est de la rente brésilienne avec un avantage de plus de 20 fr. pour les acheteurs.

La Banque du Midi reçoit déjà de nombreuses demandes en obligations d'Alais au Rhône et à la Méditerranée. Ces titres sont remboursables à 500 francs, rapportent 15 fr. par an et coûtent net 290 francs.

Les actions de la Réassurance se traitent à 720.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'*Univers illustré*:

TEXTE: Courrier de Paris, par Jérôme. — Fête nationale du 14 juillet: réceptions officielles; réception des conseillers municipaux; la distribution des drapeaux; la revue. La fête populaire du jour: la place de la Bastille; la place de la République; les principales rues; les Champs-Élysées. La fête du soir: les feux d'artifice; les illuminations; les Champs-Élysées; les autres quartiers; les bals en plein air, par A. Brunet. — Bulletin, par X. Dachères. — Théâtres, par Damon. — Courrier du Palais, par Maître Guérin. — *La Jolie Veuve*, par Charles Ross (traduit de l'anglais par Amy Day) (suite). — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des Modes, par M^{me} Iza de Cérigny. — Échecs.

GRAVURES: Fête nationale du 14 juillet: la tribune présidentielle pendant la distribution des drapeaux. Illuminations de la place de la Bastille. Réception des députés des conseillers municipaux de France, au palais du Tribunal de commerce. La représentation de gala à l'Opéra. Le défilé des députations des régiments, après la distribution des drapeaux. Illuminations du quartier du Luxembourg. — Les cantines du bois de Boulogne. — Salon de 1880: *Le Cœur s'éveille*, tableau de M. Anatele Vély. — Rébus.

Abonnements: un an, 22 fr.; six mois, 11 fr. 50; trois mois, 6 fr. Bureaux: rue Auber, 3, Paris.

Le CAPITAINE MINUIT, nouvel ouvrage de CH. DESLYS, vient de paraître chez DENTU. C'est un roman de cape et d'épée, mais tout moderne: L'expédition en Irlande du général Hoche, et celle du général Humbert, ce héros du *Lion amoureux*; la grande aventure d'Edouard Fitz-Gérald. Rien de pittoresque, rien de dramatique, rien d'émouvant, d'intéressant et d'amusant comme ce récit. Des types curieux, des péripéties, toutes sortes de mystères et de surprises, et un dénouement terrible, voilà le *Capitaine Minuit*. Nous ne saurions trop recommander ce nouveau livre de CHARLES DESLYS, qui aura tout le succès de ses précédents ouvrages, *Miss Eva*, *Sœur Louise*, etc.

Théâtre de Saumur.

VENDREDI 30 juillet 1880.

TROUPE DU PALAIS-ROYAL

M. DAUBRAY, M. MILHRE, M^{me} RAYMONDE, M^{me} LAVIGNY, M. NUMES, M. NOBLET.

LA GIGIÈLE

Comédie en 1 acte, de M. Abraham Dreyfus.

LE MÉNAGE POPINCOURT

Comédie-vaudeville en 1 acte, de MM. H. Raymond et Boucheron.

Qui de 3, paicé 3, reste 0.

Conférence par M. DAUBRAY.

VOYAGE A TROIS ÉTOILES

Scène par M. MILHRE.

GREDIN DE SAPEUR

Folie-vaudeville en 1 acte, de MM. Hermit et Aubert.

Bureaux à 7 h. 3/4; rideau à 8 h. 1/4.

ébranlé dans ses convictions patriotiques, rien qu'à l'image de la France asservie. Mais ce sera un peu long, et il faut que ce soit entre nous. Permetts donc à madame la comtesse de Savors de voir la femme, la fille de Ben-Messoud, qu'elle a connue autrefois à Alger.

— Néréisse à Alger! serais-tu Anglaise? me demanda El-Méram dont les yeux fermés à demi laissèrent glisser sur moi un fauve rayon de leurs prunelles. Les Anglais ne passent pas mon seuil.

— Je suis Française.

La flamme de ses prunelles s'éteignit.

— Bien, dit-il, tu verras Néréisse.

Il frappa dans ses mains. Un nègre parut.

— La gazelle est-elle avec les femmes? lui demanda-t-il.

— Non, maître, elle est seule au jardin.

— Conduis Lella auprès d'elle.

Je suivis l'esclave, et, dans une partie reculée d'un des jardins étagés en gradins, j'aperçus, étendue sur un tertre de mousse, au milieu d'un bosquet de lauriers-roses, une jeune femme endormie. Une négresse acroupie agitait au-dessus de son front un éventail en plumes pour chasser les mouches et rafraîchir l'air étouffant du plein midi.

— Maîtresse! me dit l'esclave, maîtresse et Zarie.

Je renvoyai le nègre. Je cueillis des oranges, et un des fruits à la main, bondissant au bosquet, je riai de ma voix riieuse:

— Néréisse, veux-tu des oranges?

Néréisse, au son de ma voix, eut un tressaillement, tourna la tête, me reconnut, voulu se lever, mais j'étais dans ses bras, je l'enlevais; et cœur contre cœur, lèvres contre lèvres, nous restâmes un bon moment muettes de bonheur. Quand la parole nous revint, nous croyant le jouet d'un songe, nous répétions en riant et en pleurant: Est-ce bien toi, Néréisse? Mignonne, est-ce bien toi? sans pouvoir nous le persuader; et c'étaient des questions, des baisers, des larmes de joie. Enfin, nous étions hors de nous, heureuses, heureuses!

Nos transports calmés, nous mîmes un peu d'ordre dans nos interrogations mutuelles.

— Ton père est-il avec toi, à Tlemcen? me demanda Néréisse.

— Mon père est mort, lui dis-je, et je suis mariée.

Je lui racontai tout ce qui m'était arrivé après son départ d'Alger; comment j'avais perdu mon père et mon parrain; comment je m'étais placée institutrice dans la famille Merrey, comment j'avais aimé Maurice de Savors et comment nous nous étions mariés à Bordeaux.

(A suivre.)

AUGUSTA COUPEY.

— Et tu nous fais la guerre, tu es un traître.

El-Méram blémit.

— Est-ce un traître, celui qui veut débarrasser son pays de ses oppresseurs? s'écria-t-il, superbe de majesté. Fils de France! toi qui me reproches de violer mes serments, les respecterais-tu si le pied de l'étranger avait foulé ton sol? si tu avais entendu le râlement d'agonie sortir de tes tentes souillées après la razzia? et ne deviendrais-tu pas ce traître-là pour briser les chaînes qui te rivent au despotisme de la force?... Honte! n'est-ce pas? à l'esclave qui subit passivement la loi du vainqueur! Honte à celui qui se courbe sous la défaite, et maudites soient les entrailles qui l'ont porté! les mamelles qui l'ont allaité!

— La patrie qui n'a que des fils!... ajoutai-je, partageant son indignation au mépris de l'a b c diplomatique.

— Madame la comtesse de Savors! fit sévèrement Maurice.

— Qu'Allah la protège, dit paternellement El-Méram. Elle laisse parler son cœur, Sidi; il est bien placé. Ses enfants s'immoleront à la gloire ou à la vengeance de leur pays, et diront comme nous: « Que la force qui prime le droit n'est qu'une trahison que l'on peut trahir sans être traître à sa conscience et sans forfaire à l'honneur. » — Supprime le paragraphe relatif aux armes à rendre.

— Nous allons le discuter ensemble, dit Maurice,

Cinq francs par mois, Livres et Musique. — Maison Abel PILON, 33, rue de Fleurus, à Paris. (Voir aux annonces.)

**SOCIÉTÉ NATIONALE
D'EXPLOITATIONS DE MINES**

Nous ne connaissons pas de langage assez énergique, de termes assez expressifs pour engager nos lecteurs à tenir compte des conseils que nous leur donnons sur l'entreprise que les esprits les plus éminents, les hommes les plus pratiques, les natures les plus droites qualifient de « la plus belle affaire du siècle. »

Que nos abonnés, nos amis, veulent bien se pénétrer de ceci : rien ne nous tient plus à cœur que leurs intérêts. Nous ne parlons pas au hasard. Nous sommes guidés par le désir, aussi ardent que sincère, de leur être utile.

Une grande source de la richesse publique est la production des métaux, surtout des métaux riches.

En France, nous devons le reconnaître, nous n'avons jamais su profiter de nos richesses minérales. Cependant, sous ce rapport, nous sommes aussi riches, beaucoup plus riches même que les autres contrées.

Nous importons pour au-delà de 500 millions de francs en minéraux industriels, parce que jusqu'ici nous n'avons pas su produire assez, quand nous sommes plus privilégiés que les autres pays sous le rapport des richesses minérales indispensables à l'industrie.

Notre pays attendait que des hommes de talent, d'énergie, de grande intelligence, s'unissent pour créer une grande œuvre : la Société Nationale d'Exploitations de Mines.

Nous faisons un consciencieux et chaleureux appel, afin qu'on s'empresse de participer à l'émission des titres mis à la disposition du public. Par une foule de raisons qui sautent aux yeux, ces titres auront une plus-value progressive dont il serait difficile de préciser le chiffre, mais qui ne peut être que très-considerable, si l'on tient compte de ce fait matériel, incontesté et incontestable, que les titres de 500 francs chaque, de nombre de mines françaises, n'ayant pas, à beaucoup près, aucun des éléments de succès de ceux de la Société Nationale d'Exploitations de Mines, qui ont atteint 40,000 francs, comme ceux des mines de Lens, des mines de Firminy, par exemple.

Les richesses des Mines de la Société permettent d'affirmer que cette affaire est sérieuse, utile et indispensable à la France.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS
rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIERE

De BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acides, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par

excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castillestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière de Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BONNEL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PUYCLET, instituteur à Chey-soux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons

pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

LES FRÈRES MAHON médecins spécialistes « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôtel d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel d'Angers, à Saumur, de midi à trois heures. Dépôt à Paris, rue de Rivoli, 30.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. —	matin.	10 h. 30	matin.	11 h. 35	matin.
8 h. 15	—	—	—	—	—
11 h. 25	—	7 h. 40	soir.	—	—
1 h. 17	soir.	4 h. 51	—	—	—
4 h. 55	—	—	—	—	—
7 h. 50	—	11 h. 48	—	9 h. 40	soir.

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50	matin.	9 h. 13	matin.	9 h. 53	matin.
8 h. 35	—	5 h. 17	soir.	6 h. 30	soir.
12 h. 15	soir.	3 h. 50	—	—	—
6 h. 45	—	10 h. 47	—	11 h. 20	—

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 JUILLET 1880.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	84	40	» 05	» 05	» 05	» 05	C. gén. Transatlantique	565	»	»	»	2	50	»	»
3 % amortissable	86	40	» 15	» 15	» 15	» 15	Canal de Suez	1150	»	»	»	5	»	»	»
4 1/2 %	115	50	» 25	» 25	» 25	» 25	Société autrichienne	598	75	3	75	»	»	»	»
5 %	119	»	»	»	»	»	OBLIGATIONS.								
Obligations du Trésor	515	»	»	»	»	»	Est	383	»	»	»	»	»	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	515	»	»	»	»	»	Midi	386	»	»	»	»	»	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	332	»	»	»	»	»	Nord	388	»	»	»	»	»	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	512	»	»	»	»	»	Orléans	384	»	»	»	»	»	»	»
— 1865, 4 %	530	»	»	»	»	»	Ouest	385	»	»	»	»	»	»	»
— 1869, 3 %	403	50	» 50	» 50	» 50	» 50	Paris-Lyon-Méditerranée	385	»	»	»	»	»	»	»
— 1871, 3 %	394	50	» 50	» 50	» 50	» 50	Paris (Grande-Ceinture)	389	»	»	»	»	»	»	»
— 1875, 4 %	520	»	»	»	»	»	Paris-Bourbonnais	384	»	»	»	»	»	»	»
— 1876, 4 %	520	»	»	»	»	»	Canal de Suez	574	»	»	»	»	»	»	»
Banque de France	3490	»	»	»	»	»	C. gén. Transatlantique								
Comptoir d'escompte	960	»	»	»	»	»	Canal de Suez	1150	»	»	»	»	»	»	»
							Société autrichienne	598	75	3	75	»	»	»	»
							OBLIGATIONS.								
							Est	383	»	»	»	»	»	»	»
							Midi	386	»	»	»	»	»	»	»
							Nord	388	»	»	»	»	»	»	»
							Orléans	384	»	»	»	»	»	»	»
							Ouest	385	»	»	»	»	»	»	»
							Paris-Lyon-Méditerranée	385	»	»	»	»	»	»	»
							Paris (Grande-Ceinture)	389	»	»	»	»	»	»	»
							Paris-Bourbonnais	384	»	»	»	»	»	»	»
							Canal de Suez	574	»	»	»	»	»	»	»

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin	express-poste.
6 — 45 — —	(s'arrête à Angers).
8 — 56 — —	omnibus-mixte.
1 — 25 — —	soir.
3 — 32 — —	express.
7 — 15 — —	omnibus.
10 — 37 — —	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin	direct-mixte.
8 — 21 — —	omnibus.
9 — 40 — —	express.
12 — 40 — —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — —	—
10 — 28 — —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

A LOUER

PRÉSENTEMENT
BELLE MAISON BOURGEOISE
Avec cour, remise, écurie et jardin.
Située rue Beaurepaire, n° 25.
S'adresser à M. LORRAIN-BOUCHE-DEAU, 20, rue Saint-Jean, ou à M^e MÉRODAS, notaire. (103)

A VENDRE

L'OCCASION.
UNE JOLIE VICTORIA
N'ayant presque pas servi.
S'adresser au bureau du journal.



ON DEMANDE un jeune homme
désirant apprendre le commerce.
S'adresser à la Ville de Paris.

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES Sur la Vie
Fondée en 1819
(La plus ancienne des Compagnies françaises)
A Paris, rue Richelieu, 87.

Fonds de garantie
205 MILLIONS RÉALISÉS.
Opérations en cours au 31 décembre 1879:
Capitaux assurés. F. 549,329,676 49
Rentes constituées F. 10,180,174 55
Bénéfices distribués pour la période 1878-1879 aux assurés participants.....Fr. 5,822,902 35

S'adresser, pour Prospectus et renseignements, à M. BARRÈRE, agent général, à Saumur. (428)

33, RUE DE FLEURUS PARIS LIBRAIRIE ABEL PILON RUE DE FLEURUS, 33 PARIS

A. LE VASSEUR, SUCCESSEUR, ÉDITEUR

5 FRANCS par mois jusqu'à 100 Francs d'acquisition

Pour un achat au-dessus de GENT fr. le paiement est divisé en VINGT mois

Dictionnaires
Encyclopédies
Histoire
Géographie
Littérature
Philosophie
Sciences
Industrie
Beaux-Arts

FRANC 5 par mois jusqu'à 100 Francs d'acquisition

Les recouvrements se font par mandats présentés au domicile du souscripteur

Architecture
Construction
Ouvrages illustrés
Voyages
Romans
Publications artistiques
Gravures

PUBLICATIONS NOUVELLES

GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL de la FRANCE, de l'ALGÉRIE et des COLONIES, suivi d'un ARMORIAL des principales villes de France. — 106 cartes in-folio accompagnées d'un texte contenant la matière de dix vol. in-8. 2 vol. reliure riche. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.
En préparation : L'ART NATIONAL par H. DU CLEUZIQU. 2 vol. gr. in-8. illustrés de 40 chromolithographies, 20 grav. hors-texte et 800 bois dans le texte.

M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un clerc.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES
Paraissant tous les samedis
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage. Une jurisprudence rurale. Des recettes hygiéniques et d'économie domestique. Ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.
Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.
Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

1 FRANC PAR AN 90,000 Abonnés 52 NUMÉROS

Le Moniteur des Valeurs à Cots

(Parait tous les dimanches, avec une Canserie financière du Baron Louis)

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères

LE PLUS COMPLET DE TOUS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)

Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs. — La Cote officielle de la Bourse. — Des Arbitrages avantageux. — Le Prix des Coupons. — Des Documents inédits.

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital : 30,000,000 de fr.

Abonnements dans tous les Bureaux de Poste : UN FRANC PAR AN, et à Paris, 17, rue de Londres.

16 PAGES DE TEXTE PAR AN 50 CENTIMES

LE CRÉDIT PARISIEN

Journal Financier, indispensable à tous les Porteurs de Titres

DÉFENSEUR DES INTÉRÊTS FRANÇAIS

Combat les Emprunts Étrangers et favorise la France.

Les Abonnements sont reçus sans frais, 30, Avenue de l'Opéra, Paris.

ET DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE DE FRANCE

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.